

TUNISIE

PROJET D'ASSAINISSEMENT ET DE RESTRUCTURATION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Avis d'Appel d'Offres

Date de l'avis : **20/02/2010**
Secteur : Energie
Prêt N° : 2000130004530
A.O. N° : **2010-D- 3675**

1/ La **Société Tunisienne de l'Electricité et de Gaz STEG** a obtenu un prêt de **la Banque Africaine de Développement en EUROS**, pour le financement du projet d'assainissement et de restructuration des réseaux de distribution d'électricité « Electricité BAD VIII » en Tunisie. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du ou des marchés qui découleront du présent dossier d'appel d'offres.

2/ **La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)** invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel suivant:

Appel d'offres N° 2010- D- 3675 «Tableaux de comptage monophasés équipés de compteurs statiques BT»

3/ Seul sont admis à concourir les fournisseurs originaires des pays membres de la Banque Africaine de Développement. Les fournitures proposées doivent également provenir des pays membres de la Banque Africaine de Développement.

4/ Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux **de la Direction Distribution – Département Approvisionnement : au 38, Rue Kémal ATATURK 1080 Tunis – TUNISIE. Bâtiment « G » 3^{ème} étage. Téléphone (216) 71. 341.311- Poste 4486 Fax : (216-71) 349.981/330.174/341.401**

5/ Les candidats pourront acheter les Dossiers d'appel d'offres sur demande écrite à l'adresse ci-dessous et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de l'équivalent de **70 DT** (Soixante dix Dinars Tunisiens) en espèce ou par virement bancaire au compte de la **STEG** :

C.C.B. S.T.B. (Société Tunisienne de Banque): 10 40 41 00-009280378859

Tout retard enregistré dans le retrait du cahier des charges est sous la responsabilité du soumissionnaire. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la STEG ne peut pas être tenu responsable de la non réception du dossier par le soumissionnaire.

6/ Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Générales sont les clauses du Dossier Standard d'Appel d'Offres de la **Banque Africaine de Développement** pour la passation des Marchés de Fournitures.

7/ Toutes les offres doivent être envoyées ou déposées au **Bureau d'Ordre de la STEG**, au nom de **Monsieur le Président de la Commission des Marchés** au 38, rue Kémal ATATURK 1080 Tunis – TUNISIE au plus tard le **21/ AVRIL/2010 à 10 H Locales** et être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission **pour chaque lot** d'un montant forfaitaire de valeur en **DT ou l'équivalent en monnaie de cotation de l'offre** . Ces montants sont indiqués dans le tableau ci-après :

lot	Désignation	Valeur de la caution (en DT)
1	Tableaux de comptage monophasés basse tension équipés de compteurs statiques "10A"	13000
2	Tableaux de comptage monophasés basse tension équipés de compteurs statiques "10A"	5500
3	Tableaux de comptage monophasés basse tension équipés de compteurs statiques "16A"	10000
4	Tableaux de comptage monophasés basse tension équipés de compteurs statiques "16A"	4500

8/ Les plis technico-commerciaux seront ouverts en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **21/AVRIL/2010 à partir de 10h30 locales**, à l'adresse mentionnée plus haut.

9/ Les soumissionnaires nationaux pourront bénéficier d'une marge de préférence Nationale de **15%** (quinze pour cent) lors de l'évaluation des offres.

10/ Les offres doivent rester valables **150 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.